

**RÉPUBLIQUE
FRANCAISE**DÉPARTEMENT
DE HAUTE-LOIRE

Nombre Membres

En exercice : **20**Présents :**13 Titulaires****2 Suppléants**Pouvoirs :**4**Votants :**19 Pour****0 Contre****0 Abstention**Date de la convocation :

19 juin 2024

Délibération n°**2024.06.34****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM A
YSSINGEAUX**

Séance du 27 Juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-sept juin

A 14h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Yssingeaux sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET Président,

Présents : Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Daniel FAVIER, Alain FOURNIER (suppléant), Gilles KACZMAREC, Jean-Pierre SABATIER, Bernard SOUVIGNET, David SALQUE PRADIER, Frédéric GIRODET, Didier PINOT, Gérard LINOSSIER (suppléant), Michel JOUBERT, Frédéric GIMBERT, Laurent BERNARD.

Absents représentés et ont donné pouvoirs :

Elisabeth ROYON a donné pouvoir à Frédéric GIRODET
André DEFAY a donné pouvoir à Bernard SOUVIGNET
Roland LONJON a donné pouvoir à Michel JOUBERT
Michel CHAPUIS a donné pouvoir à Frédéric GIMBERT

Absent : Laurent DUPLOMB**DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION FINANCES**

Pour rappel, en vertu de l'article 10 des statuts du SYMPTTOM, le Comité Syndical forme les commissions nécessaires au bon fonctionnement de chacune des compétences obligatoires ou à la carte (permanentes, temporaires, thématiques ou géographiques).

Leur nombre, leur composition, leur objet et leur fonctionnement sont fixés par délibération du Comité Syndical.

Elles comprennent les délégués des membres adhérents à la compétence et désignés selon un nombre fixé par la Comité Syndical.

Le Président assure de droit la présidence de toutes les commissions et peut être suppléé par un Vice-Président membre de la compétence objet de la commission.

Le Comité Syndical a décidé par délibération N°2024-06-19 de créer une « commission finances » composée de 5 membres en sus du Président.

Jusqu'à présent, la Commission Finances était composée comme suit :

- M. Jean-Paul LYONNET, Président
- M. Jean-Michel EYRAUD
- M. Frédéric GIMBERT
- M. André DEFAY
- M. Yves BRAYES
- M. Didier PINOT

Suite au retrait de la représentation de M. Jean-Michel EYRAUD, il y a lieu de le remplacer au sein de cette commission.

M. le Président appelle à candidature. M. SALQUE PRADIER David se porte candidat pour être membre de la Commission Finances.

Monsieur le Président a invité le Comité Syndical à procéder à main levée à l'élection de M SALQUE PRADIER comme membre du Bureau, après accord à l'unanimité,

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

- **DESIGNE à l'unanimité** comme nouveau membre de la Commission Finances M. SALQUE PRADIER.

La composition de la nouvelle Commission Finances est donc la suivante :

- M. Jean-Paul LYONNET, Président
 - M. David SALQUE PRADIER
 - M. Frédéric GIMBERT
 - M. André DEFAY
 - M. Yves BRAYES
 - M. Didier PINOT
- **DONNE TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Président pour engager toutes les démarches, à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires, pour assurer l'exécution des présentes dispositions.

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

SYMPTOM
26, Rue des Moletons / Bât. La Tour d'Etoile
43120 MONISTROL SUR LOIRE
04 71 75 57 57

Le Président


Jean-Paul LYONNET